



Schéma de **C**ohérence
Territoriale
des Communautés de
l'**A**mboisie, du
Blérois et du
Castelrenaudais
- Indre et Loire -



Annexe 3
Présentation des réservoirs de
biodiversité institutionnels

Tableau 5 : Présentation des réservoirs institutionnels du territoire d'étude

La description des sites est établie à partir des bordereaux officiels, lorsqu'ils existent (Source : <http://inpn.mnhn.fr>)

Type de zonage de protection et d'inventaire	Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB	
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	ZNIEFF 1	Chênaie-charmaie de la Basse Platerie (240009675)	Crotelles	19,7 ha	19,7 ha	Située en partie amont du vallon du Madelon, cette Chênaie-charmaie a un intérêt floristique et abrite notamment une population d'Isopyre faux-Pigamon (<i>Thalictrella thalictroides</i>) et de Scille à deux feuilles (<i>Scilla bifolia</i>). Malgré le faible nombre d'espèces déterminantes (3), ce boisement est en bon état de conservation dans sa partie centrale. Ce site s'inscrit dans la sous trame boisée de la TVB.
		Chênaie-charmaie de la Briqueterie (240006265)	Amboise, Chargé	21,2 ha	21,2 ha	Ce boisement se développe sur le versant de la vallée de la Loire exposé au nord-ouest. Elle repose sur le tuffeau jaune. La zone abrite une belle population de Scille à deux feuilles (<i>Scilla bifolia</i>). Dans les parties plus encaissées on observe deux fougères, le Polystic à aiguillons (<i>Polystichum aculeatum</i>) et le Scolopendre (<i>Asplenium scolopendrium</i>). Certains secteurs sont plus thermophiles et l'on y rencontre localement le Buis en strate arbustive. A noter que l'état de conservation des boisements, bon dans l'ensemble, peut-être localement affecté par des influences anthropiques du site (urbanisation et coupes forestières principalement). Ce site appartient à la sous-trame boisée de la TVB.
		Chênaie-charmaie du Bois de la Presse (240009674)	Crotelles, Villedômer	21,4 ha	21,4 ha	Il s'agit principalement d'un boisement situé sur le versant exposé au nord de la vallée du Madelon et une partie du fond de ce même vallon. La zone se localise à peu de distance au nord-est du bourg de Crotelles. Six espèces végétales déterminantes ont été observées sur le site en 2004. Au pied du versant, un petit fossé abrite une importante population d'Ail des ours (<i>Allium ursinum</i>) comprise dans la ZNIEFF. Sur le versant on note une belle population de Polystic à soies (<i>Polystichum setiferum</i>) et de Polystic à aiguillons (<i>Polystichum aculeatum</i>), ces deux fougères étant protégées. Sur le haut du versant, la chênaie sessiliflore-charmaie remplace la chênaie pédonculée, le sol y étant moins frais. Ce site s'inscrit dans la sous trame boisée de la TVB.

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Chênaie-charmaie du Bois de la Vallerie (240009718)	Lussault-sur-Loire	26,6 ha	29,7 ha	<p>Cette "falaise" et ce versant très ombragés correspondent à une très ancienne zone d'exploitation du tuffeau. Il en subsiste des déblais instables colonisés par une végétation spécifique (où les érables et la Clématite vigne blanche dominant) qui se distingue de celle des versants. Il s'agit de boisements développés sur un versant de la vallée de la Loire et sur le bord du plateau. Ces boisements reposent principalement sur le tuffeau jaune de Touraine et sur des argiles à silex. On observe à l'ouest du château de Montjoie, sur le versant, quelques beaux Hêtres qui permettent de penser que l'hygrométrie moyenne, liée à l'exposition nord du versant, est suffisante pour que le boisement évolue vers de la hêtraie neutrophile. En revanche, sur le bord du plateau, au Sud du château de Montjoie, le boisement est plus thermophile et le Chêne pubescent y est abondant. Le boisement dans ce secteur évolue plutôt vers de la Chênaie sessiliflore neutrophile. On rencontre également, localement, des Erablaies-charmaies qui ont un caractère de forêt de ravin, lié aux conditions d'instabilité du sol, engendrées par des exploitations anciennes de tuffeau. On y trouve des milliers de pieds de Scolopendre (<i>Asplenium scolopendrium</i>).</p> <p>Ce site appartient à la sous-trame boisée de la TVB.</p>
		Étang de l'Archevêque (240009627)	Villedômer	9,7 ha	9,7 ha	<p>Il s'agit d'un étang de pêche situé en contexte de grande culture. Son niveau baisse en été, ce qui permet l'expression de la flore des ceintures végétales liées au marnage. Il abrite par ailleurs une belle population de Gratiola officinale (<i>Gratiola officinalis</i>), espèce protégée au niveau national et assez rare en région Centre. Trois autres espèces végétales déterminantes ont également été observées sur le site.</p> <p>Cet étang est un réservoir pour la sous-trame bleue.</p>
		Forêt de ravin du Paradis (240006268)	Amboise, Lussault-sur-Loire	27,6 ha	27,6 ha	<p>Cette zone s'étend de part et d'autre du hameau du Bas-Chandon. Elle comprend deux parties contiguës : le boisement du coteau de Loire et un vallon très encaissé (le Paradis, les Perrés du Chandon) perpendiculaire à la Loire où est installée une forêt de ravin. Cet habitat est particulièrement rare dans la région. Le site abrite 3 espèces de fougères déterminantes, dont 2 protégées. Le versant du coteau, malgré un intérêt floristique moindre, est en continuité avec la forêt de ravin et participe au même ensemble écologique.</p> <p>Ce boisement s'inscrit dans la sous-trame boisée.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Forêts de ravin du coteau de la Loire entre Mosnes et Chargé (240030984)	Chargé, Mosnes	101,9 ha	101,9 ha	<p>Cette zone correspond à une série de six vallons relativement profonds qui échancrent le coteau boisé de la rive sud de la Loire, reliés entre eux par des boisements neutrocalcicoles. Ces vallons sont occupés par l'habitat des forêts de ravin, qui se présente ici sous un faciès très encaissé et couvre une surface particulièrement importante. En région Centre, cet habitat est rare et habituellement localisé à de petites surfaces. Ici, il s'avère en très bon état de conservation et abrite des milliers d'individus de Polystic à aiguillons (<i>Polystichum aculeatum</i>), à soies (<i>P. setiferum</i>) et de Scolopendre (<i>Asplenium scolopendrium</i>). Les boisements qui relient ces forêts de ravin participent à la cohérence écologique du site et recèlent des espèces végétales des prés-bois calcaires comme la Céphalanthère à grandes fleurs (<i>Cephalanthera damasonium</i>). L'Epipactis rouge sombre (<i>Epipactis atrorubens</i>) ou l'Epipactis violacée (<i>E. purpurata</i>) y sont peut-être encore présentes.</p> <p>Ce site appartient à la sous-trame boisée.</p>
		La Loire entre l'île de la Noiraye et la Frièrre (240009589)	Amboise, Lussault-sur-Loire, Nazelles-Négron, Noizay	438,6 ha	688,7 ha	<p>Cette section de Loire s'étend à l'aval d'Amboise, au pied du coteau très marqué de Lussault. La zone abrite une surface notable de pelouses sablo-calcaires en mosaïque avec des prairies mésoxérophiles à mésophiles. Ces pelouses hébergent des espèces particulièrement intéressantes comme l'Armoise champêtre, la Phélypée des sables, la Scille d'automne ou la Fléole de Boehmer. Hormis ces pelouses, on rencontre sur le site une surface importante de communautés amphibies avec notamment la Limoselle aquatique (<i>Limosella aquatica</i>). La faune qui fréquente ce secteur s'avère très diversifiée : Castor d'Europe, nombreuses chauves-souris, Mouette mélanocéphale, Sternes naine et pierregarin, Anguille, Lamproie marine, Bouvière, Pique-prune, etc. Au total, le site héberge près de 70 espèces déterminantes de ZNIEFF, dont 7 plantes protégées et une vingtaine d'espèces animales protégées, dans des habitats typiques du système ligérien.</p> <p>Il s'agit d'une des sections les plus riches du cours de la Loire qui s'inscrit dans l'ensemble des sous-trames de la TVB.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Pelouses des carrières (240009619)	Athée-sur-Cher, Bléré	85,8 ha	85,8 ha	<p>Il s'agit de pelouses, de landes à Genévrier et de Chênaies entourées par des cultures.</p> <p>La partie Sud du site résulte de l'exploitation d'anciennes carrières en grande partie recolonisées spontanément. Près d'une quarantaine d'espèces végétales déterminantes, dont 9 protégées, a été observée sur le site entre 2002 et 2004. On retiendra notamment la présence des deux Sablines : <i>Arenaria grandiflora</i> et <i>Arenaria controversa</i>, particulièrement rares en région Centre. La Koelérie du Valais (<i>Koeleria vallesiana</i>), autre plante (graminée) rare en région Centre, s'avère ici relativement abondante. Ce site présente par ailleurs un fort intérêt entomologique avec la présence de plusieurs espèces de Zygènes et de Cigales et une richesse certaine en Lépidoptères et en Orthoptères. De ce point de vue, ce site est relié à la ZNIEFF voisine des Pelouse des Vezons. Cet îlot de milieux calcicoles au sein d'un grand plateau céréalier constitue un site remarquable pour la région Centre. La carrière en activité (autorisée depuis de longues années) dans la partie centrale du site est exclue du contour.</p> <p>Ce réservoir s'inscrit dans les sous-trames herbacée et boisée.</p>
		Pelouses des champeignes et des fosses blanches (240030190)	Athée-sur-Cher, Courçay	110 ha	110 ha	<p>Il s'agit d'un boisement calcicole en sol sec qui inclut des parties plus claires et une surface importante de pelouses. L'ensemble comprend une vingtaine d'espèces végétales déterminantes, dont quatre protégées. On remarquera notamment la présence de la Sabline à grandes fleurs (<i>Arenaria grandiflora</i>), protégée et particulièrement rare en région Centre. Il s'agit d'un des plus beaux sites de pelouses de la Champeigne tourangelle et de la région, par l'étendue mais aussi par la richesse floristique. Ce zonage appartient à la sous-trame herbacée, mais également à la sous-trame boisée de par le boisement calcicole.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Pelouses des Tabardières (240009618)	Cigogné, Sublaines	33 ha	151,6 ha	<p>Cette zone polynucléaire correspond à un ensemble de pelouses situées au sein du bois des Roches Lunettes et au milieu des cultures avoisinantes. En termes d'habitats, on trouve, pour les plus intéressants, du Mesobromion, du Xerobromion, des landes à Genévrier commun et des végétations des affleurements calcaires. Les pelouses sont ici dans un bon état de conservation, alors qu'elles tendent globalement à se dégrader ou à disparaître dans la région. Une trentaine d'espèces déterminantes, dont 7 protégées, a été observée sur le site. Parmi les plus significatives signalons le Lin des Alpes (<i>Linum leonii</i>), l'Euphorbe de Séguier (<i>Euphorbia seguieriana</i>) et la Koelérie du Valais (<i>Koeleria vallesiana</i>).</p> <p>Il s'agit d'une zone majeure de pelouses pour la région, notamment en raison de son étendue, s'inscrivant dans la sous-trame herbacée.</p>
		Pelouses des Vezons (240009749)	Bléré	53,6 ha	53,6 ha	<p>La zone se situe sur la marge ouest du Bois de Ragueneau, sur un versant exposé à l'est. Il s'agit d'un ensemble de pelouses du Meso et du Xerobromion, de fourrés à genévrier et de chênaies sessiliflores-charmaies où le Chêne pubescent est très présent. Une douzaine d'espèces végétales déterminantes, dont 4 protégées, a été observée sur le site en 2004. Cette zone présente un fort intérêt du point de vue des lépidoptères (8 espèces déterminantes connues dont 4 espèces de Zygènes, dont la Zygène de la petite Coronille (<i>Zygaena fausta</i>)).</p> <p>Ce site s'inscrit logiquement dans la sous-trame herbacée.</p>
		Pelouses du Bois du Pas de Saint-Martin (240030910)	Bléré, Sublaines	2 ha	2 ha	<p>Il s'agit d'un ensemble de pelouses du Mesobromion situé en Champeigne tourangelle. Il abrite une douzaine d'espèces végétales déterminantes, dont 3 protégées. On notera en particulier la présence de la Koelérie du Valais (<i>Koeleria vallesiana</i>) et de la Véronique prostrée (<i>Veronica prostrata</i>). Ce type de milieu tend largement à disparaître en région Centre, mais celui-ci reste pour l'essentiel en bon état de conservation, même si ses abords tendent à se fermer par la progression des arbustes.</p> <p>Ce site s'inscrit logiquement dans la sous-trame herbacée.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Vallée de la Loire de la Gaillardière à Saugeons (240006408)	Cangey, Mosnes	50,9 ha	417,1 ha	<p>Cette section, dominée au Sud par un coteau boisé, se situe à la transition entre le cours blaisois (orienté Nord-Est/Sud-Ouest) et la Loire tourangelle (axe pratiquement orienté Est-Ouest), la limite entre ces deux entités coïncidant avec la confluence du fleuve avec le Beuvron. Elle se caractérise par la présence de surfaces importantes de grèves et îlots exondés en basses eaux qui déterminent des communautés amphibiennes floristiquement riches. La forêt alluviale, en bon état de conservation, occupe une surface non négligeable en particulier sur Chaumont et en rive droite sur Onzain et Veuves. Sur le plan floristique, cette zone s'avère très riche avec environ 150 espèces végétales recensées à ce jour. Une vingtaine d'espèces végétales déterminantes ont été décrites sur la zone, dont 2 protégées. Elle regroupe 5 habitats déterminants et se caractérise entre autres par la présence de pelouses sablo-calcaires. Sur le plan faunistique, outre son rôle de corridor écologique et de nourrissage, cette section de Loire accueille la reproduction des Sternes naine et pierregarin.</p> <p>Ce site s'inscrit dans l'ensemble des sous trames (boisée, herbacée et bleue).</p>
	ZNIEFF 2	Loire blésoise (240031300)	Cangey, Mosnes	51,3 ha	2380,6 ha	<p>La Loire blésoise correspond à une section relativement rectiligne du cours du fleuve (le lit majeur est installé sur une faille profonde). Les courbes sont peu nombreuses, les îles et grèves relativement peu étendues. Paysagèrement, le lit majeur est dominé par des coteaux dont la hauteur s'accroît de l'amont vers l'aval. Les éléments les plus intéressants sont liés aux zones d'îles et de grèves, mais aussi à quelques belles pelouses sablo-calcaires. La fonction de corridor écologique est identique à celle des sections amont et aval, en particulier pour les poissons migrateurs. Le rôle d'étape migratoire est plus modéré que dans l'Orléanais.</p> <p>Ce site s'inscrit dans l'ensemble des sous trames (boisée, herbacée et bleue).</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Loire tourangelle (240031295)	Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse	893,2 ha	5083 ha	<p>La Loire tourangelle se caractérise par la présence d'un cours relativement rectiligne mais aussi par la présence d'îles et grèves d'étendue variable et pour certaines relativement mouvantes. Soumises au marnage du niveau de l'eau, elles offrent des espaces plus ou moins végétalisés aux diverses espèces typiques : sternes et mouettes, oiseaux migrateurs. La fonction de corridor écologique est forte (poissons, oiseaux, plantes). A l'aval de l'Indre-et-Loire le fleuve trouve des affluents importants : Cher, Indre, Vienne et le lit prend déjà un aspect angevin avec de vastes bancs dénudés en été. Cette section dominée par des coteaux plus ou moins élevés et quelques falaises (amont de Tours) abrite les plus belles pelouses sablo-calcaires de la Loire moyenne (Bertignolles). Elle recèle également quelques belles étendues de forêt alluviale.</p> <p>Ce site s'inscrit dans l'ensemble des sous trames (boisée, herbacée et bleue).</p>
		Massif forestier d'Amboise (240031312)	Amboise, Chenonceaux, Chisseau, Civray-de-Touraine, Dierre, La-Croix-en-Touraine, Lussault-sur-Loire, Saint-Martin-le-Beau, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine	6251 ha	6612,2 ha	<p>Le massif forestier d'Amboise constitue l'un des massifs forestiers majeurs d'Indre-et-Loire. Il comprend des parcelles forestières de nature et d'âge variables. Il présente un intérêt entomologique certain : le cortège des coléoptères saproxyliques est bien représenté : le Carabe doré (<i>Carabus auratus</i>), le Procruste coriacé (<i>Procrustes coriaceus</i>), l'Akimère de Schaeffer (<i>Akimerus schaefferi</i>) et le Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>), inscrit en annexe II de la directive Habitats. Les lépidoptères actuellement connus témoignent d'une bonne diversité, comme l'indique la présence du Grand Nègre des Bois (<i>Minois dryas</i>) par exemple. Enfin, l'Engoulevent d'Europe est nicheur dans plusieurs parcelles.</p> <p>Cette forêt appartient logiquement à la sous-trame boisée.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Plateau de Champeigne entre Bléré et Loches (240030909)	Athée-sur-Cher, Bléré, Cigogné, Courçay, Luzillé, Sublaines	5156 ha	9032,1 ha	<p>Ce site est une zone importante d'Indre-et-Loire pour plusieurs oiseaux typiques des grandes plaines céréalières : Outarde canepetière, Œdicnème criard, Courlis cendré, Pie-grièche écorcheur, Busards cendré et Saint Martin. D'autres espèces rares utilisent ce secteur comme terrain de chasse : Circaète Jean-le-Blanc, Hibou des marais, Faucon émerillon. Il s'agit d'un territoire essentiellement agricole qui intègre toutefois divers habitats et milieux calcicoles intéressants : jachères et friches (fréquentées notamment par les Outardes canepetières, Œdicnèmes criards et Courlis cendrés), pelouses calcicoles résiduelles et phases de colonisation de cet habitat par le Genévrier commun, marges de cultures abritant encore quelques espèces messicoles (<i>Adonis annua</i>, <i>Consolida regalis</i>). Quatre ZNIEFF de type I se trouvent à l'intérieur de cette vaste ZNIEFF de type II : les "Pelouses du Bois du Pas de Saint-Martin", les "Pelouses des Tabardières", les "Pelouses de la Vrilloterie" et la ZNIEFF "Etang et pelouses de la Hubaudière".</p> <p>Les pelouses calcaires de ce zonage appartiennent à la sous-trame herbacée, idem pour les boisements qui font partie de la sous-trame boisée.</p>
Sites Natura 2000	ZPS	Champeigne (FR2410022)	Athée-sur-Cher, Bléré, Cigogné, Courçay, Luzillé, Sublaines	5726 ha	13711,8 ha	<p>L'intérêt de ce site repose essentiellement sur la présence en période de reproduction des espèces caractéristiques de l'avifaune de plaine telles que l'Outarde canepetière et l'Œdicnème criard, mais également les rapaces typiques de ce genre de milieux (Busards cendré et Saint-Martin). L'Outarde canepetière, oiseau en très forte régression dans les plaines céréalières du centre-ouest de la France, est un hôte privilégié et emblématique de la Champeigne. Ce site conserve en effet l'un des deux derniers noyaux reproducteurs de l'espèce en région Centre, avec des effectifs de 15 à 20 mâles chanteurs. De nombreuses actions ont été mises en place en faveur de la conservation de l'avifaune de plaine et de cette espèce en particulier, tant au niveau national que local, avec notamment l'opération spécifique régionale "Avifaune de plaine", menée entre 1997 et 2001 et qui s'est appuyée sur des mesures agro-environnementales (implantation de couverts végétaux favorables aux insectes comme aux oiseaux). D'autres espèces patrimoniales comme le Hibou des marais se reproduisent sur le site de manière plus ou moins régulière. En hivernage, la zone accueille le Pluvier doré et le Faucon émerillon.</p> <p>Les pelouses calcaires de ce zonage appartiennent à la sous-trame herbacée, les boisements font quant à eux partie de la sous-trame boisée.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire (FR2410012)	Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse	915,1 ha	4885,9 ha	<p>A l'amont de la confluence avec le Cher, le lit conserve des caractères de la partie amont. On note toutefois l'apparition de falaises calcaires favorisant la présence d'habitats rupicoles. Après la confluence avec le Cher et surtout avec la Vienne, le lit mineur se diversifie avec la présence de grandes îles et d'un val plus ample et localement bocager. Notons la présence de colonies nicheuses de Sternes naine et pierregarin et de Mouette mélanocéphale. Ces colonies se déplacent d'année en année en raison du changement de physionomie des îlots (dynamique fluviale, végétalisation). Reproduction du Bihoreau gris. Reproduction également de l'Aigrette garzette, de la Bondrée apivore, du Milan noir, du Martin-pêcheur, du Pic noir, de la Pie-grièche écorcheur. Colonies importantes de Mouettes rieuses et d'Hirondelles de rivage. Le site présente aussi un intérêt en période migratoire. Les milieux ligériens sont particulièrement intéressants : vastes pelouses sur sable décalcifié des bras annexes, mares, forêts alluviales (pour la plupart en excellent état).</p> <p>Ce site s'inscrit dans l'ensemble des sous trames (boisée, herbacée et bleue).</p>
	SIC/ZSC	La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes (FR2400548)	Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse	1020,1 ha	5555,8 ha	<p>On peut distinguer trois unités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de Mosnes à Rochecorbon, la Loire est associée à des forêts alluviales et à l'ormie qui subsistent en stations souvent remarquables ; - de Rochecorbon à Cinq-Mars-La-Pile, le cours conserve à peu près les mêmes caractères, avec toutefois une extension des surfaces occupées par les végétations amphibies du Chenopodium et du Nanocyperion ; - à l'aval de Cinq-Mars-La-Pile, avec les confluences du Cher et de la Vienne, le cours se diversifie de manière considérable. Apparition de vastes pelouses sur sables décalcifiés des bras annexes (boires) et de mares. Les forêts alluviales sont pour la plupart en excellent état. Le val renferme encore de grandes surfaces en prairies exploitées par les Pies-grièches. A noter en outre la présence de stations de Fritillaires pintades. <p>Ce site s'inscrit dans l'ensemble des sous trames (boisée, herbacée et bleue).</p>
Sites protégés et/ou gérés	Sites classés	Parc du château de Montpoupon	Céré-la-Ronde	92,6 ha	92,6 ha	<p>Le parc de ce château classé monument historique en 1966 comprend 49 ha de forêt, 22 ha de milieux prairiaux et 20 ha de cultures, le reste étant le château en lui-même et ses abords. Ce site s'inscrit à la fois dans les sous-trames boisée et herbacée.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Ile Saint-Jean	Amboise	38,5 ha	38,5 ha	Amboise s'étend, pour l'essentiel, sur la rive sud de la Loire, à un endroit où le fleuve se sépare en deux bras. Il enferme une île, dénommée île Saint-Jean, en souvenir d'un prieuré malmené par les crues. Les milieux sont principalement des zones herbacées (friches) à hauteur de 30 ha, associées à la Loire et à quelques boisements. Ce site s'inscrit essentiellement dans la sous-trame herbacée, mais également dans les sous-trames boisée et bleue.
		Parc du château de Pocé	Pocé-sur-Cisse	12 ha	12 ha	Le parc est ouvert au public. On y découvre des essences rares de résineux et des statues datant de l'époque de la fonderie. Il se compose majoritairement de boisements de feuillus, et par conséquent appartient à la sous-trame boisée.
		Parc du château du Clos-Lucé	Amboise	6,2 ha	6,2 ha	Le parc est traversé par l'Amasse, un petit affluent de la Loire. Il se compose majoritairement de boisements de feuillus, ce qui le fait appartenir à la sous-trame boisée.
		Cimetière d'Amboise et allée bordée d'ifs	Amboise	3,1 ha	3,1 ha	Il est classé monument historique et date de la fin du XVIIIème siècle. Son allée bordée d'ifs remarquables le fait s'inscrire dans la sous-trame boisée.
		Etangs de Brosse	Luzillé	44,3 ha	44,3 ha	Ce site à dominante naturelle (plans d'eau, versants boisés) correspond à une chaîne d'étangs s'inscrivant dans le fond de la vallée du ruisseau de Francueil. À noter la présence des bâtiments remarquables du Moulin des Brosses, situés à la transition entre le grand étang au Sud et les plans d'eau de la partie Nord du site. L'ensemble est intéressant au plan faunistique et floristique et constitue une coulée verte dans un environnement à dominante agricole (sous-trames boisée et bleue).

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
	Sites inscrits	Vallée de la Cisse	Nazelles-Négron, Noizay	470,1 ha	470,1 ha	La Cisse est un affluent de la rive droite de la Loire qui prend sa source dans la Beauce blésoise (petite Beauce) près de la commune de Conan en Loir-et-Cher. Le fond de vallée marécageux est recouvert de sols tourbeux très compressibles en épaisseur variable qui peut atteindre plusieurs mètres par endroit rendant le secteur peu favorable aux activités humaines. Les secteurs prairiaux y sont nombreux, mais certaines menaces pèsent sur cette zone : plantations de peupliers, mise en culture, fermeture du milieu, etc. Ce site appartient principalement à la sous-trame herbacée, mais également à la sous-trame bleue.
	Espaces Naturels Sensibles (ENS)	Les Abords du Gault	Château-Renault	1,6 ha	1,6 ha	Il s'agit d'un espace vert herbacé en bordure de ruisseau, ici le Gault. Cette zone s'inscrit dans la sous-trame herbacée.
		Le Domaine André	La-Croix-en-Touraine	2,1 ha	2,1 ha	Ce parc a été aménagé par Edouard André, paysagiste. Il comprend des espaces herbacés et des milieux boisés. Ce site s'inscrit à la fois dans les sous-trames boisée et herbacée.
		L'Etang du Moulin Neuf	Francueil	5,5 ha	5,5 ha	Cet ENS se compose d'un plan d'eau, d'une zone humide (cariçaie/roselière) et de boisements de feuillus, ce qui l'implique dans l'ensemble des sous-trames de la TVB.
	Le Parc Calmon	Château-Renault	1,3 ha	1,3 ha	Il s'agit d'un espace vert arboré situé près de la mairie de Château-Renault. Cette zone s'inscrit dans la sous-trame boisée.	
ENS gérés par le CEN Centre	Les Pelouses de Bléré (les Grandes Fontaines, les Vezons, les Pallets)	Bléré	78,1 ha	78,1 ha	La particularité du site est de conjuguer la présence des pelouses sèches, liées à la roche calcaire, avec celle de milieux plus humides liés à la rivière de l'Herpenty. La richesse de ce site tient en grande partie aux milieux dits calcicoles. Outre les pelouses sèches, de nombreux milieux sont qualifiés ainsi : ourlets, fourrés, pré-bois, etc. Les pelouses, ponctuées de genévriers, et les friches que l'on rencontre sur le site sont les témoins de la modification des pratiques agricoles sur ces terres peu productives et plus particulièrement de l'abandon du pâturage ovin traditionnel. Les Pelouses de Bléré accueillent 9 espèces d'orchidées, telles que l'Orchis pyramidal (<i>Anacamptis pyramidalis</i>) et l'Orchis brûlé (<i>Neotinea ustulata</i>), mais également des plantes protégées comme la Cardoncelle molle (<i>Carduncellus mitissimus</i>) et l'Anémone pulsatille (<i>Pulsatilla vulgaris</i>), faisant d'elles un réservoir de la sous-trame herbacée.	

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
	Espaces gérés par le CEN Centre	Le Val de Montlouis	Amboise, Lussault-sur-Loire, Noizay	160,8 ha	environ 250 ha	Les milieux se composent d'îles et de grèves sableuses, de végétation pionnière sur vase et sur sable, de bras secondaires, de prairies, de pelouses sur sable et de boisement alluvial. Plus de 600 espèces de plantes ont été inventoriées sur l'ensemble du val ainsi que 200 espèces d'oiseaux, 370 espèces d'insectes, 40 espèces de mammifères (dont des chauves-souris). Ce site s'inscrit dans l'ensemble des sous trames (boisée, herbacée et bleue).
	Forêts publiques	Forêt communale d'Amboise-Moutonnerie	Amboise	121,7 ha	121,7 ha	Elle comprend des parcelles forestières de nature et d'âges variables, présente un intérêt entomologique certain et s'inscrit naturellement essentiellement dans la sous-trame boisée. Certains petits secteurs herbacés font partie de la sous-trame boisée et des zones de mares sont à rattacher à la sous-trame bleue.
Réseau hydrographique	Cours d'eau classés - niveau 1 (à préserver)	La Brenne	Auzouer-en-Touraine, Le Boulay, Château-Renault, Neuillé-le-Lierre, Neuville-sur-Brenne, Villedômer	20,1 km	58,8 km	La Brenne est un affluent droit de la Cisse, donc un sous-affluent de la Loire, qui prend sa source à Pray (41). D'une largeur moyenne de 3 à 5 mètres dans sa partie amont, cette rivière façonne des écoulements variés en amont de Neuville-sur-Brenne. Le peuplement est très diversifié (plus d'une vingtaine d'espèces) avec une dominance de poissons d'eaux vives (barbeaux fluviatiles, chevesnes, goujons, hotus...) et de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, ablettes, gardons...). La truite fario et ses espèces accompagnatrices (chabot, loches franches et vairons) sont également bien représentées. Le syndicat de la Brenne a réalisé des travaux d'entretien et de restauration depuis 2004 en ce qui concerne les rives et le fond du lit (amélioration des habitats aquatiques) sur tout le bassin de la Brenne en Indre-et-Loire avec une participation de la Fédération de Pêche. Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		Le Cher (section barrage de Prat / confluence Loire)	Athée-sur-Cher, Bléré, Chenonceaux, Chisseaux, Civray-de-Touraine, Dierre, Francueil, La Croix-en-Touraine, Saint-Martin-le-Beau	16,9 km	52,8 km	<p>Le Cher est un affluent gauche de la Loire, qui prend sa source dans le Massif Central à Mérinchal (23). D'une largeur moyenne de 80 mètres, c'est une rivière canalisée en amont de Tours par une succession de barrages tous les 5 km en moyenne. La partie aval est endiguée et influencée par deux ouvrages liés à d'anciens moulins. Il présente des fluctuations saisonnières importantes et nettement supérieures à celles de la Loire. Le milieu est relativement uniforme avec toutefois, ces dernières années, un éclaircissement de l'eau et un accroissement de la végétation aquatique qui diversifie les habitats pour la faune aquatique et les poissons en particulier. Le peuplement piscicole du Cher est dominé par les espèces d'eaux calmes (ablettes, brèmes, carpes, gardons et tanches). On note dans une moindre mesure des poissons d'eaux vives comme les barbeaux fluviatiles, les chevesnes, les goujons, les hotus ou les spirilins. Pour ce qui est des carnassiers, les sandres, perches communes et silures sont très bien représentés. La présence du Brochet est plus limitée compte tenu du déficit de zones de reproduction. Le Cher est un axe migratoire pour les truites de mer, anguilles, aloses, lamproies et mulets. Les équipements des barrages sont réalisés ou en cours d'étude pour assurer leur bon franchissement.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Chézelles	Céré-la-Ronde, Epeigné-les-Bois	12,2 km	16,7 km	<p>La Chézelles est un affluent gauche du Cher, formé par la confluence de plusieurs cours d'eau (Ruisseau du Moulin du Courbat, Ruisseau du Moulin Brouillon, l'Aigremont...sur la commune de Céré-la-Ronde). Il prend sa source au niveau du château de Montpoupon.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Choisille	Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines	10,7 km	30,7 km	<p>La Choisille est un affluent de la Loire en rive droite, qui prend sa source à Nouzilly (37). C'est une rivière assez peu abondante qui présente des fluctuations saisonnières de débit assez peu marquées. Un programme de restauration et d'entretien est lancé depuis 2010 par le syndicat de la Choisille dans le but de restaurer les cours d'eau du bassin avec une participation financière de la Fédération de pêche.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		la Cisse	Cangey, Limeray, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse	32,2 km	50,8 km	<p>La Cisse est un affluent de la Loire en rive droite, qui prend sa source près de Pontijou (41). Elle se sépare en deux parties à Chouzy-sur-Cisse (41). Un premier bras se jette dans la Loire près de cette commune. L'autre bras rejoint la Loire à Vouvray (37). D'une largeur moyenne de 15 mètres, il est cloisonné par des moulins. Les vitesses d'écoulement sont faibles, le substrat est fin (argile à sable) et la rivière abrite une végétation aquatique dense qui favorise les conditions d'accueil des poissons. Le peuplement piscicole de la Cisse est composé de cyprinidés d'eaux vives (et plus particulièrement de barbeaux fluviatiles, chevesnes, goujons, et vandoises) et de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, carpes, ablettes, gardons, ables de Heckel, tanches). On note notamment de gros rassemblements d'ablettes à la confluence avec la Loire en hiver. Les carnassiers sont bien représentés par les anguilles, perches communes, sandres et silures. Pour ce qui est des brochets, l'habitat de la Cisse lui est très favorable et il est relativement abondant sur ce cours d'eau. Le syndicat de la Cisse a lancé un contrat de restauration et d'entretien en 2009 afin d'améliorer le fonctionnement écologique du cours d'eau et de favoriser la reproduction des espèces piscicoles, avec une participation financière de la Fédération de pêche.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Dême	La Ferrière	2 km	16,9 km	<p>La Dême est un affluent gauche du Loir, c'est-à-dire un sous-affluent de la Loire par la Sarthe et la Maine, qui prend sa source à Monthodon. D'une largeur moyenne de 4 mètres, cette rivière alterne des écoulements variés (plats, profonds et radiers). Elle présente de très bonnes potentialités écologiques, notamment pour la truite fario et de nombreuses frayères y sont d'ailleurs observées chaque année. Le peuplement piscicole de la Dême est composé de truites fario (dans de bonnes proportions) et de ses espèces d'accompagnement (chabots, loches franches et vairons). Les cyprinidés d'eaux vives sont également représentés avec les chevesnes et goujons.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		La Dêmée	Les Hermites	7,2 km	13,7 km	La Dêmée est un affluent de la Dême en rive droite, qui prend sa source près de Les Hermites (37). Elle présente de très bonnes potentialités écologiques, notamment pour la truite fario et de nombreuses frayères y sont d'ailleurs observées chaque année. Le peuplement piscicole de la Dême est composé de truites fario (dans de bonnes proportions) et de ses espèces d'accompagnement (chabots, loches franches et vairons). Les cyprinidés d'eaux vives sont également représentés avec les chevesnes et goujons. Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		Le Filet	Dierre, Saint-Martin-le-Beau	6 km	20 km	Le Filet est un affluent du Cher en rive droite, qui prend sa source à Diere (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		La Fouraudière	Auzouer-en-Touraine, Morand	7,9 km	7,9 km	La Fouraudière est un affluent de la Quintaine, c'est-à-dire un sous-affluent de la Brenne, qui prend sa source près de Morand (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		Le Gault	Château-Renault, Saunay	7,7 km	7,8 km	Le Gault est un affluent de la Brenne en rive gauche, qui prend sa source près de Saint-Cyr-du-Gault (41). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		La Glaise	Le Boulay, La Ferrière, Monthodon, Neuville-sur-Brenne, Saint-Laurent-en-Gâtines	9,1 km	12,4 km	La Glaise est un affluent de la Brenne en rive droite, qui prend sa source près de Saint-Laurent-en-Gâtines (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		L'Indre (section confluence Ringoire / confluence Loire)	Courçay	3,9 km	256,5 km	<p>L'Indre est un affluent de la Loire en rive gauche, qui prend sa source près de Saint-Priest-la-marche (18), à la limite avec la Creuse. Ce cours d'eau du domaine privé présente des fluctuations saisonnières de débit assez marquées. Les vitesses d'écoulement sont faibles et le substrat est fin (argile à sable). La végétation aquatique est conséquente ce qui favorise les conditions d'accueil des poissons. Les bras morts ou fossés sont relativement nombreux ce qui conduit à une bonne reproduction piscicole. Le peuplement piscicole de l'Indre est composé principalement de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, carpes, ablettes, gardons, aables de Heckel, tanches, rotengles). Les cyprinidés d'eaux vives sont également bien représentés (plus particulièrement par les chevesnes et goujons). Les carnassiers sont composés d'anguilles, perches communes, sandres et silures. Pour ce qui est du brochet, l'habitat de l'Indre et ses zones de reproductions lui assurent une place de choix dans le cortège d'espèces piscicoles.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Loire (section barrage de Villerest / embouchure océan Atlantique)	Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse	34,5 km	225,7 km	<p>La Loire, plus long fleuve de France, prend sa source sur le versant sud du mont Gerbier-de-Jonc, à Sainte-Eulalie (07). D'une largeur moyenne de 300 à 350 mètres, la Loire est le dernier fleuve sauvage d'Europe, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Si la Loire est endiguée par deux levées, elle conserve un espace important de divagation entre ces deux remparts ce qui lui permet d'offrir un paysage composé d'îlots, de grèves sableuses et de multiples bras du fleuve. Le peuplement piscicole de la Loire est composé de plus de 30 espèces, dominé par les cyprinidés d'eaux vives (et plus particulièrement de barbeaux fluviatiles, chevesnes, goujons, hotus, spirilins et vandoises) et de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, carpes, ablettes, gardons, tanches, bouvières). Les carnassiers sont bien représentés avec les anguilles, sandres, perches communes et silures. En ce qui concerne le brochet, l'enfoncement du lit de la Loire a engendré un dysfonctionnement de ses zones de reproduction (d'où leur restauration) ce qui explique sa présence plus diffuse.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		Le Madelon	Le Boulay, Crotelles, Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines, Villedômer	13,5 km	13,5 km	<p>Le Madelon est un affluent de la Brenne en rive droite, qui prend sa source près de Saint-Laurent-en-Gâtines (37).</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		La Petite Choisille (Ruisseau de la Chapelle)	Nouzilly	3,6 km	3,6 km	La Petite Choisille (Ruisseau de la Chapelle) est un affluent de la Choisille en rive gauche, qui prend sa source près de Nouzilly (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		La Quintaine	Auzouer-en-Touraine, Neuillé-le-Lierre	7,9 km	7,9 km	La Quintaine est un affluent de la Brenne, qui prend sa source près de Château-Renault (37), mais sur la commune d'Auzouer-en-Touraine (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		La Ramberge (section barrage d'Autrèche / confluence Cisse)	Autrèche, Montreuil-en-Touraine, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes	14,3 km	14,3 km	La Ramberge est un affluent de la Cisse en rive droite, qui prend sa source près de Autrèche (37). Elle serpente dans une vallée encaissée et ombragée avant de s'ouvrir sur des prairies et cultures en arrivant dans la plaine de la Cisse. Sa largeur moyenne est de 3 mètres en amont et de 6 mètres en aval. La Truite fario se reproduit dans ce ruisseau, qui s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		Le Rondy	Monthodon, Neuville-sur-Brenne	3,6 km	10,6 km	Le Rondy est un affluent de la Brenne en rive droite, qui prend sa source près de Monthodon (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		Le Ruisseau de Gâtines	Le Boulay, Villedômer	7 km	7 km	Le Ruisseau de Gâtines est un affluent gauche du Madelon, donc un sous-affluent de la Brenne, qui prend sa source près de Le Boulay (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		Le Ruisseau de l'Orfrasière puis Ruisseau de la Fontaine	Nouzilly	5,4 km	6,3 km	Le Ruisseau de l'Orfrasière, qui devient le Ruisseau de la Fontaine, est un affluent gauche de la Petite Choisille (Ruisseau de la Chapelle), donc un sous-affluent de la Choisille, qui prend sa source sur la commune de Nouzilly (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
	Cours d'eau classés - niveau 2 (à restaurer)	La Brenne	Auzouer-en-Touraine, Le Boulay, Château-Renault, Neuillé-le-Lierre, Neuville-sur-Brenne, Villedômer	25 km	70,3 km	<p>La Brenne est un affluent droit de la Cisse, donc un sous-affluent de la Loire, qui prend sa source à Pray (41). D'une largeur moyenne de 3 à 5 mètres dans sa partie amont, cette rivière façonne des écoulements variés en amont de Neuville-sur-Brenne. Le peuplement est très diversifié (plus d'une vingtaine d'espèces) avec une dominance de poissons d'eaux vives (barbeaux fluviatiles, chevesnes, goujons, hotus...) et de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, ablettes, gardons...). La truite fario et ses espèces accompagnatrices (chabot, loches franches et vairons) sont également bien représentées. Le syndicat de la Brenne a réalisé des travaux d'entretien et de restauration depuis 2004 en ce qui concerne les rives et le fond du lit (amélioration des habitats aquatiques) sur tout le bassin de la Brenne en Indre-et-Loire avec une participation de la Fédération de Pêche.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		Le Cher (section barrage de Prat / confluence Loire)	Athée-sur-Cher, Bléré, Chenonceaux, Chisseaux, Civray-de-Touraine, Dierre, Francueil, La Croix-en-Touraine, Saint-Martin-le-Beau	16,9 km	52,9 km	<p>Le Cher est un affluent gauche de la Loire, qui prend sa source dans le Massif Central à Mérinchal (23). D'une largeur moyenne de 80 mètres, c'est une rivière canalisée en amont de Tours par une succession de barrages tous les 5 km en moyenne. La partie aval est endiguée et influencée par deux ouvrages liés à d'anciens moulins. Il présente des fluctuations saisonnières importantes et nettement supérieures à celles de la Loire. Le milieu est relativement uniforme avec toutefois, ces dernières années, un éclaircissement de l'eau et un accroissement de la végétation aquatique qui diversifie les habitats pour la faune aquatique et les poissons en particulier. Le peuplement piscicole du Cher est dominé par les espèces d'eaux calmes (ablettes, brèmes, carpes, gardons et tanches). On note dans une moindre mesure des poissons d'eaux vives comme les barbeaux fluviatiles, les chevesnes, les goujons, les hotus ou les spirilins. Pour ce qui est des carnassiers, les sandres, perches communes et silures sont très bien représentés. La présence du Brochet est plus limitée compte tenu du déficit de zones de reproduction. Le Cher est un axe migratoire pour les truites de mer, anguilles, aloses, lamproies et mullets. Les équipements des barrages sont réalisés ou en cours d'étude pour assurer leur bon franchissement.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		La Choisille (section confluence Petite Choisille / confluence Mortier)	Nouzilly	1,2 km	2,4 km	<p>La Choisille est un affluent de la Loire en rive droite, qui prend sa source à Nouzilly (37). C'est une rivière assez peu abondante qui présente des fluctuations saisonnières de débit assez peu marquées. Un programme de restauration et d'entretien est lancé depuis 2010 par le syndicat de la Choisille dans le but de restaurer les cours d'eau du bassin avec une participation financière de la Fédération de pêche.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Cisse (section Chouzy-sur-Cisse / confluence Loire)	Cangey, Limeray, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse	21,2 km	41,9 km	<p>La Cisse est un affluent de la Loire en rive droite, qui prend sa source près de Pontijou (41). Elle se sépare en deux parties à Chouzy-sur-Cisse (41). Un premier bras se jette dans la Loire près de cette commune. L'autre bras rejoint la Loire à Vouvray (37). D'une largeur moyenne de 15 mètres, il est cloisonné par des moulins. Les vitesses d'écoulement sont faibles, le substrat est fin (argile à sable) et la rivière abrite une végétation aquatique dense qui favorise les conditions d'accueil des poissons. Le peuplement piscicole de la Cisse est composé de cyprinidés d'eaux vives (et plus particulièrement de barbeaux fluviatiles, chevesnes, goujons, et vandoises) et de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, carpes, ablettes, gardons, ables de Heckel, tanches). On note notamment de gros rassemblements d'ablettes à la confluence avec la Loire en hiver. Les carnassiers sont bien représentés par les anguilles, perches communes, sandres et silures. Pour ce qui est des brochets, l'habitat de la Cisse lui est très favorable et il est relativement abondant sur ce cours d'eau. Le syndicat de la Cisse a lancé un contrat de restauration et d'entretien en 2009 afin d'améliorer le fonctionnement écologique du cours d'eau et de favoriser la reproduction des espèces piscicoles, avec une participation financière de la Fédération de pêche.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		La Dême	La Ferrière	2 km	17 km	<p>La Dême est un affluent gauche du Loir, c'est-à-dire un sous-affluent de la Loire par la Sarthe et la Maine, qui prend sa source à Monthodon. D'une largeur moyenne de 4 mètres, cette rivière alterne des écoulements variés (plats, profonds et radiers). Elle présente de très bonnes potentialités écologiques, notamment pour la truite fario et de nombreuses frayères y sont d'ailleurs observées chaque année. Le peuplement piscicole de la Dême est composé de truites fario (dans de bonnes proportions) et de ses espèces d'accompagnement (chabots, loches franches et vairons). Les cyprinidés d'eaux vives sont également représentés avec les chevesnes et goujons.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Dêmée	Les Hermites	7,2 km	13,7 km	<p>La Dêmée est un affluent de la Dême en rive droite, qui prendrait sa source près de Les Hermites (37). Elle présente de très bonnes potentialités écologiques, notamment pour la truite fario et de nombreuses frayères y sont d'ailleurs observées chaque année. Le peuplement piscicole de la Dême est composé de truites fario (dans de bonnes proportions) et de ses espèces d'accompagnement (chabots, loches franches et vairons). Les cyprinidés d'eaux vives sont également représentés avec les chevesnes et goujons.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Fouraudière	Auzouer-en-Touraine, Morand	7,9 km	7,9 km	<p>La Fouraudière est un affluent de la Quintaine, c'est-à-dire un sous-affluent de la Brenne, qui prend sa source près de Morand (37).</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		Le Gault (section confluence ruisseau Piarroux / confluence Brenne)	Château-Renault, Saunay	7,7 km	8 km	<p>Le Gault est un affluent de la Brenne en rive gauche, qui prend sa source près de Saint-Cyr-du-Gault (41).</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		L'Indre (section confluence Ringoire / confluence Loire)	Courçay	3,8 km	194,9 km	<p>L'Indre est un affluent de la Loire en rive gauche, qui prend sa source près de Saint-Priest-la-marche (18), à la limite avec la Creuse. Ce cours d'eau du domaine privé présente des fluctuations saisonnières de débit assez marquées. Les vitesses d'écoulement sont faibles et le substrat est fin (argile à sable). La végétation aquatique est conséquente ce qui favorise les conditions d'accueil des poissons. Les bras morts ou fossés sont relativement nombreux ce qui conduit à une bonne reproduction piscicole. Le peuplement piscicole de l'Indre est composé principalement de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, carpes, ablettes, gardons, aables de Heckel, tanches, rotengles). Les cyprinidés d'eaux vives sont également bien représentés (plus particulièrement par les chevesnes et goujons). Les carnassiers sont composés d'anguilles, perches communes, sandres et silures. Pour ce qui est du brochet, l'habitat de l'Indre et ses zones de reproductions lui assurent une place de choix dans le cortège d'espèces piscicoles.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		La Loire (section barrage de Villerest / embouchure océan Atlantique)	Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse	35,2 km	235,8 km	<p>La Loire, plus long fleuve de France, prend sa source sur le versant sud du mont Gerbier-de-Jonc, à Sainte-Eulalie (07). D'une largeur moyenne de 300 à 350 mètres, la Loire est le dernier fleuve sauvage d'Europe, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Si la Loire est endiguée par deux levées, elle conserve un espace important de divagation entre ces deux remparts ce qui lui permet d'offrir un paysage composé d'îlots, de grèves sableuses et de multiples bras du fleuve. Le peuplement piscicole de la Loire est composé de plus de 30 espèces, dominé par les cyprinidés d'eaux vives (et plus particulièrement de barbeaux fluviatiles, chevesnes, goujons, hotus, spirilins et vandoises) et de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, carpes, ablettes, gardons, tanches, bouvières). Les carnassiers sont bien représentés avec les anguilles, sandres, perches communes et silures. En ce qui concerne le brochet, l'enfoncement du lit de la Loire a engendré un dysfonctionnement de ses zones de reproduction (d'où leur restauration) ce qui explique sa présence plus diffuse.</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>
		Le Madelon	Le Boulay, Crotelles, Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines, Villedômer	13,5 km	13,5 km	<p>Le Madelon est un affluent de la Brenne en rive droite, qui prend sa source près de Saint-Laurent-en-Gâtines (37).</p> <p>Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.</p>

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		La Petite Choisille (Ruisseau de la Chapelle)	Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines	9,6 km	9,6 km	La Petite Choisille (Ruisseau de la Chapelle) est un affluent de la Choisille en rive gauche, qui prend sa source près de Nouzilly (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		La Quintaine	Auzouer-en-Touraine, Neuillé-le-Lierre	7,9 km	7,9 km	La Quintaine est un affluent de la Brenne, qui prend sa source près de Château-Renault (37), mais sur la commune d'Auzouer-en-Touraine (37). Ce cours d'eau s'inscrit dans la sous-trame bleue.
	Réservoirs SDAGE	La Brenne et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec la Cisse	Auzouer-en-Touraine, Le Boulay, Château-Renault, Crotelles, La Ferrière, Les Hermites, Monthodon, Montreuil-en-Touraine, Morand, Neuillé-le-Lierre, Neuville-sur-Brenne, Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines, Saunay, Villedômer	172,7 km	695,2 km	La Brenne est un affluent droit de la Cisse, donc un sous-affluent de la Loire, qui prend sa source à Pray (41). D'une largeur moyenne de 3 à 5 mètres dans sa partie amont, cette rivière façonne des écoulements variés en amont de Neuville-sur-Brenne. Le peuplement est très diversifié (plus d'une vingtaine d'espèces) avec une dominance de poissons d'eaux vives (barbeaux fluviatiles, chevesnes, goujons, hotus...) et de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, ablettes, gardons...). La truite fario et ses espèces accompagnatrices (chabot, loches franches et vairons) sont également bien représentées. Le syndicat de la Brenne a réalisé des travaux d'entretien et de restauration depuis 2004 en ce qui concerne les rives et le fond du lit (amélioration des habitats aquatiques) sur tout le bassin de la Brenne en Indre-et-Loire avec une participation de la Fédération de Pêche. Ce réservoir SDAGE s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		La Chézelles et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher	Céré-la-Ronde, Epeigné-les-Bois	33,5 km	83 km	La Chézelles est un affluent gauche du Cher, formé par la confluence de plusieurs cours d'eau (Ruisseau du Moulin du Courbat, Ruisseau du Moulin Brouillon, l'Aigremont...sur la commune de Céré-la-Ronde). Il prend sa source au niveau du château de Montpoupon. Ce réservoir SDAGE s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		La Choisille et ses affluents depuis la source jusqu'à Cerelles	Nouzilly, Saint-Laurent-en-Gâtines	37,4 km	83 km	La Choisille est un affluent de la Loire en rive droite, qui prend sa source à Nouzilly (37). C'est une rivière assez peu abondante qui présente des fluctuations saisonnières de débit assez peu marquées. Un programme de restauration et d'entretien est lancé depuis 2010 par le syndicat de la Choisille dans le but de restaurer les cours d'eau du bassin avec une participation financière de la Fédération de pêche. Ce réservoir SDAGE s'inscrit dans la sous-trame bleue.

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		La Dême et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Loir	La Ferrière, Les Hermites, Monthodon, Saint-Laurent-en-Gâtines	41,1 km	294,7 km	La Dême est un affluent gauche du Loir, c'est-à-dire un sous-affluent de la Loire par la Sarthe et la Maine, qui prend sa source à Monthodon. D'une largeur moyenne de 4 mètres, cette rivière alterne des écoulements variés (plats, profonds et radiers). Elle présente de très bonnes potentialités écologiques, notamment pour la truite fario et de nombreuses frayères y sont d'ailleurs observées chaque année. Le peuplement piscicole de la Dême est composé de truites fario (dans de bonnes proportions) et de ses espèces d'accompagnement (chabots, loches franches et vairons). Les cyprinidés d'eaux vives sont également représentés avec les chevesnes et goujons. Ce réservoir SDAGE s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		Le Filet et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher	Amboise, Dierre, Saint-Martin-le-Beau	17,9 km	64,1 km	Le Filet est un affluent du Cher en rive droite, qui prend sa source à Dierre (37). Ce réservoir SDAGE s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		Le Gault et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec la Brenne	Château-Renault, Neuville-sur-Brenne, Saint-Nicolas-des-Motets, Saunay	29,6 km	120 km	Le Gault est un affluent de la Brenne en rive gauche, qui prend sa source près de Saint-Cyr-du-Gault (41). Ce réservoir SDAGE s'inscrit dans la sous-trame bleue.
		L'Indre depuis Palluau-sur-Indre jusqu'à Courçay	Courçay	1,6 km	145,8 km	L'Indre est un affluent de la Loire en rive gauche, qui prend sa source près de Saint-Priest-la-marche (18), à la limite avec la Creuse. Ce cours d'eau du domaine privé présente des fluctuations saisonnières de débit assez marquées. Les vitesses d'écoulement sont faibles et le substrat est fin (argile à sable). La végétation aquatique est conséquente ce qui favorise les conditions d'accueil des poissons. Les bras morts ou fossés sont relativement nombreux ce qui conduit à une bonne reproduction piscicole. Le peuplement piscicole de l'Indre est composé principalement de cyprinidés d'eaux calmes (brèmes, carpes, ablettes, gardons, aables de Heckel, tanches, rotengles). Les cyprinidés d'eaux vives sont également bien représentés (plus particulièrement par les chevesnes et goujons). Les carnassiers sont composés d'anguilles, perches communes, sandres et silures. Pour ce qui est du brochet, l'habitat de l'Indre et ses zones de reproductions lui assurent une place de choix dans le cortège d'espèces piscicoles. Ce réservoir SDAGE s'inscrit dans la sous-trame bleue.

Type de zonage de protection et d'inventaire		Nom du site	Communes du territoire concernées	Surface ou linéaire au sein du territoire	Surface ou linéaire total du site	Description du site et lien avec la TVB
		La Ramberge et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec la Cisse	Autrèche, Auzouer-en-Touraine, Montreuil-en-Touraine, Morand, Neuillé-le-Lierre, Pocé-sur-Cisse, Saint-Nicolas-des-Motets, Saint-Ouen-les-Vignes	56,2 km	112,4 km	La Ramberge est un affluent de la Cisse en rive droite, qui prend sa source près de Autrèche (37). Elle serpente dans une vallée encaissée et ombragée avant de s'ouvrir sur des prairies et cultures en arrivant dans la plaine de la Cisse. Sa largeur moyenne est de 3 mètres en amont et de 6 mètres en aval. La Truite fario se reproduit dans ce réservoir SDAGE, qui s'inscrit dans la sous-trame bleue.